



FRAIS SCOLAIRES

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

En début d'année, vous recevrez par courriel l'état de compte avec votre numéro de référence nécessaire aux paiements par Internet.

FRAIS SCOLAIRES À PAYER À L'ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES

Précolaire	Matériel reproductible	27.04 \$	27.04 \$
1 ^{re} année	Matériel reproductible	27.04 \$	42.04 \$
	Cahier d'exercices maison – lecture et écriture (remis aux élèves en septembre)	15.00\$	
2 ^e année	Matériel reproductible	27.04 \$	27.04 \$
3 ^e année	Matériel reproductible	27.04 \$	27.04 \$
4 ^e année	Matériel reproductible	27.04 \$	39.04 \$
	Référentiel de français (remis aux élèves en septembre)	12.00\$	
5 ^e année	Matériel reproductible	27.04 \$	51.04 \$
	Référentiel de français (remis aux élèves en septembre)	12.00\$	
	Référentiel de mathématique (remis aux élèves en septembre)	12.00\$	
6 ^e année	Matériel reproductible	27.04 \$	51.04 \$
	Référentiel de français (remis aux élèves en septembre)	12.00\$	
	Référentiel de mathématique (remis aux élèves en septembre)	12.00\$	
Classes spécialisées			
071 – 072 – 073 – 074 – 075 – 076	Matériel reproductible	27.04 \$	27.04 \$\$
DÎNEURS	Le service de dîneurs est offert aux élèves qui doivent dîner à l'école et qui ne fréquentent pas le service de garde		316.80 \$

*Si vous souhaitez faire une entente de paiement, il est important de contacter l'agente de bureau, afin de conclure avec elle les modalités de cette entente, avant le 30 septembre : agbu.rapides-deschenes@csspo.gouv.qc.ca ou 819-685-2635 poste 803 703.

Aucune inscription à des activités parascolaires ou aux dîners pizza ne pourra être acceptée, sans que les frais aient été acquittés ou qu'une entente de paiement n'ait été conclue. Nous vous remercions pour votre collaboration.